



« Il enseignait avec autorité »

Dans les lectures de ce 4<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire, nous entendons au début de l'évangile, à propos de Jésus, qu'« ils étaient frappés de son enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes » (Mc 1,22). À l'époque il était fréquent d'entendre des prédicateurs publics, tel que Saint Marc nous le rapporte à propos de Saint Jean-Baptiste, quelques versets plus haut, ou à propos des scribes. Mais ce qui frappe l'auditoire, c'est l'autorité de Jésus.

D'où vient cette autorité ? Sans doute d'abord de la cohérence de vie : Jésus fait ce qu'il prêche, contrairement aux pharisiens docteurs de la loi qui « disent et ne font pas » (Mt 23,2). Jésus dit bien qu'ils font de beaux discours, mais ils ne vivaient pas ensuite ce qu'ils demandaient aux autres de vivre. Il y a là, pour nous, une exigence que le monde attend des chrétiens : que nous vivions selon la Parole de Jésus. Combien de fois dans l'histoire du christianisme, nos mœurs ont tenu des personnes éloignées du message de l'évangile à cause de notre manque de cohérence entre la parole du maître et notre vie. Nous ne sommes pas parfaits, mais il faut tendre vers la vie dans l'Esprit Saint, où Il est lui-même notre loi intérieure, qui nous pousse à la charité selon la mesure du Cœur de Dieu. La cohérence c'est aussi de savoir demander pardon à chaque fois que nous nous rendons compte de ce décalage entre notre petite mesure et la mesure que Dieu attend de nous qui, nous le savons, est sans mesure ! Demander pardon et, autant que nous le pouvons, réparer...

L'autorité palpable que les auditeurs de Jésus ont tout de suite saisie dans son enseignement, vient surtout du lien que le Christ entretenait avec « son Père et notre Père » (Jn 20,17). C'est là toute la force de son message qui n'est en rien altéré par une humanité blessée. Dieu est bien celui qui a toute autorité, de toute éternité, et rien n'échappe à son regard. Par le lien intime, trinitaire, du Père et du Fils Dieu, toute autorité lui a été remise (Mt 28,18). Oui, il ne fait plus qu'Un avec la volonté du Père et c'est bien Lui le fondement de toute autorité.

Voilà déjà pour nous, deux grands moyens de faire grandir une juste autorité là où nous sommes et sur ce qui nous a été confié. D'abord le lien avec Dieu notre Père dans la prière où, peu à peu, nous unissons et ajustons notre volonté à la sienne. Par ce moyen, nos paroles et nos actes pèseront de plus en plus par leur profondeur. Pour qu'une autorité soit reconnue juste, il faut déjà qu'elle soit en adéquation avec la volonté supérieure de Dieu. Ensuite, avec l'aide de Dieu, travaillons à notre cohérence de vie pour que nous ne soyons pas un contre-témoignage. Qu'en voyant notre manière de vivre, le monde reconnaisse l'enseignement du maître. Si le Seigneur le veut, il peut s'en servir pour attirer puissamment à Lui et par là obtenir de nouveaux témoins crédibles de l'évangile !

D. Marc-Antoine CROIZÉ-POURCELET

ÉVANGILE

4<sup>ème</sup> DIMANCHE ORDINAIRE

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 21-28

Jésus et ses disciples entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, il se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Tais-toi ! Sors de cet homme. » L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui. Ils furent tous frappés de stupeur et se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ! Il commande même aux esprits impurs et ils lui obéissent. » Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée.

RÉUNION DES SERVICES À LA PAIX  
(voir page 2)

CATÉCHISME LE DIMANCHE  
(voir page 2)

NEUVAINES À NOTRE DAME DE LOURDES  
(voir page 2)

LE DENIER DE L'ÉGLISE  
(voir page 3)

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 31 JANVIER

10h00 Marche avec l'Archange - Col d'Auriasque  
11h00 Temps fort pour les jeunes à N.-D. de la Paix  
15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique  
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

Baptême à Notre-Dame de la Victoire  
Jean-William DIKA DEBAISIEUX

MARDI 2 FÉVRIER

15h30-16h30 Réunion Biblique à Sainte-Bernadette

MERCREDI 3 FÉVRIER

16h30 Chapelet, Messe à 17h et Adoration du Saint Sacrement à Notre-Dame de la Paix

VENDREDI 5 FÉVRIER

15h Méditation du chapelet de la Miséricorde à Boulouris

DIMANCHE 7 FÉVRIER

15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique  
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

Baptême à Notre-Dame de la Paix  
Owen VENAURET

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE : Henri ETIENNE  
Michel THERIN, Fernand WIRTZ, Pierre JUPIN  
Marie-Thérèse MONTOYA

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Colette MULLER

SAINTE-BERNADETTE : Philomène RUETSCH

DÉGÈS

DÉMONTAGE DE LA CRÈCHE ET RANGEMENT DE LA SACRISTIE

SAMEDI 6 FÉVRIER À 9H

Merci à toutes les bonnes volontés qui pourront nous aider à démonter crèche et ranger la sacristie

Nous vous attendons nombreux !

SERVICE

PÈLERINAGE DES FEMMES À COTIGNAC

les 11, 12 et 13 juin 2021  
Inscriptions à venir

PÈLERINAGE



AGENDA DES MESSSES

DIMANCHE 31 JANVIER - 4<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire

8h30 N.D. de la Victoire : Jeanine LAMBERT  
9h Le Dramont : Marie-Louise ORTIZ  
9h30 Tous les Saints : Guy VAN HERTSEN  
9h30 Boulouris : Jean-Albert LUC et Louis CANICO  
André Jean LEJEUNNE  
10h30 Agay : Yves de POTTER  
10h30 N.D. de la Victoire : Danielle LEJEUNE  
11h Sainte-Bernadette : Anna PELINI, Muriel PUJOL  
Germaine et Charles FIFIS  
11h N.D. de la Paix : Jean ROBIN, Gisèle JOSNIN  
Albert FAIVRE (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès)  
Michel FOUQUE DUPARC (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès)  
Delphine et Emmanuelle COLIN  
16h30 N.D. de la Victoire : Andrée et Joséphine  
Marie-Madeleine MARCHAL-HATIER et sa famille

LUNDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER - Férie

17h N.D. de la Victoire : Georgette et Victor FORNERIS

MARDI 2 FÉVRIER - Présentation du Seigneur, Fête

8h N.D. de la Victoire : MARYTUBE, Fabio et sa famille  
17h Le Dramont  
17h Sainte-Bernadette : Jeanne NIVEAU

MERCREDI 3 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : Jean-Michel GUILLEN  
9h Agay  
11h30 Sainte-Bernadette : Action de grâce pour Albane  
17h N.D. de la Paix : Véronique PETITGENËT, François RIPERT

JEUDI 4 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : Aurélien ROBERT  
17h Le Dramont  
17h N.D. de la Victoire : Danielle CHAMPIOT

VENDREDI 5 FÉVRIER - Sainte Agathe, Vierge et Martyre Mémoire

8h N.D. de la Victoire : Jean-Yves LATY  
17h Agay  
17h Sainte-Bernadette : Alice COSTA

SAMEDI 6 FÉVRIER - Saint Paul Miki et ses compagnons Martyrs, Mémoire

8h N.D. de la Victoire : Bernard MANON  
9h Agay  
16h30 N.D. de la Victoire : Jean-Pierre GEOLLOT

DIMANCHE 7 FÉVRIER - 5<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire

8h30 N.D. de la Victoire : Famille AUDOUIT-GAUDRILLIER  
9h Le Dramont  
9h30 Tous les Saints : Michel GUIGONIS  
Gérard PIC et les défunts des familles MONZAT-PIC  
9h30 Boulouris : Raymond LEMAIRE (12<sup>ème</sup> anniv. de décès)  
Marie-Madeleine VANECLLOO, Lucien REQUENA  
10h30 Agay  
10h30 N.D. de la Victoire : Henri BRESSON, Francis GUERIN  
11h N.D. de la Paix : Léon BOULLAULT, Yolande SENECHAL  
11h Sainte-Bernadette : Claude PATUREL  
16h30 N.D. de la Victoire : Marcel GAGE

## RÉUNION DES SERVICES À NOTRE-DAME DE LA PAIX

Samedi 23 janvier, avait lieu, à Notre-Dame de la Paix, la réunion des services.

Après un accueil chaleureux autour d'un café/croissant, Don Christophe nous a fait un enseignement sur « être serviteur » :

- être attentif aux besoins des autres
- travailler au bien de tous
- utiliser au mieux ce que nous avons
- et le dévouement.



Quelques questions /réponses sur les services et les souhaits émis pour le devenir de la paroisse : les objectifs, les forces, les freins.

L'objectif de cette réunion est rempli : de nombreux paroissiens se sont inscrits aux divers services, selon leurs souhaits et leurs talents, beau moment de partage, d'écoute, de communion fraternelle, dans un esprit missionnaire.

## CATÉCHISME LE DIMANCHE POUR LES CONFIRMANDS

Dimanche dernier à Sainte-Bernadette, les catéchistes et Don Louis-Gustave ont accueilli les enfants de 10 heures à 11h pour un cours de catéchisme en vue de leur préparation à la confirmation. Ce changement permet de répondre aux difficultés liées au couvre-feu pendant les horaires du catéchisme. Durant cette heure, Don Louis-Gustave a accueilli les familles autour d'un café pour échanger sur les textes de la messe du jour. Cela a été un très beau moment de partage et l'expérience devrait être renouvelée durant toute cette période de couvre-feu ! Bravo et merci pour ces efforts d'adaptation qui permettent aux petits et aux grands de continuer leur parcours de foi.



## NEUVAINES À NOTRE-DAME DE LOURDES

NEUVAINES À STE-BERNADETTE DU 10 AU 18 FÉVRIER		
Date	Chapelet	Messe
Mercredi 10 février	-	11h30
Judi 11 février Notre-Dame de Lourdes	14h30	15h
Vendredi 12 février	16h30	17h
Samedi 13 février - Sortie paroissiale	-	-
Dimanche 14 février	10h15	11h
Lundi 15 février	16h30	17h
Mardi 16 février	16h30	17h
Mercredi 17 février (Cendres)	-	11h30
Judi 18 février Sainte-Bernadette	16h30	17h

### FÊTE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

### JEUDI 11 FÉVRIER à SAINTE-BERNADETTE

14h30 Chapelet et confessions

15h Messe solennelle suivie de la Procession à la grotte

En raison de la Covid  
Pas de Goûter

## 5<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - 7 FÉVRIER 2021

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 29-39

En ce temps-là, aussitôt sortis de la synagogue de Gapharnaüm, Jésus et ses disciples allèrent, avec Jacques et Jean, dans la maison de Simon et d'André. Or, la belle-mère de Simon était au lit, elle avait de la fièvre. Aussitôt, on parla à Jésus de la malade. Jésus s'approcha, la saisit par la main et la fit lever. La fièvre la quitta et elle les servait. Le soir venu, après le coucher du soleil, on lui amenait tous ceux qui étaient atteints d'un mal ou possédés par des démons. La ville entière se pressait à la porte. Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies et il expulsa beaucoup de démons ; il empêchait les démons de parler, parce qu'ils savaient, eux, qui il était. Le lendemain, Jésus se leva, bien avant l'aube. Il sortit et se rendit dans un endroit désert et là il pria. Simon et ceux qui étaient avec lui partirent à sa recherche. Ils le trouvent et lui disent : « Tout le monde te cherche. » Jésus leur dit : « Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile ; car c'est pour cela que je suis sorti. » Et il parcourut toute la Galilée, proclamant l'Évangile dans leurs synagogues et expulsant les démons.

## LE DENIER DE L'ÉGLISE

Le Denier, c'est vraiment vital pour l'Église ! Ne l'oubliez pas...

L'Église catholique du Var, c'est (en 2019)... 3654 Baptêmes - 998 Mariages - 4907 Obsèques

Une Église jeune et dynamique !

- 220 prêtres en activité dans les paroisses, hôpitaux, écoles, prisons
- 30 diacres au service du diocèse
- 48% des prêtres ont moins de 50 ans
- 6% des prêtres ont moins de 35 ans

La dynamique de l'Église du Var constitue sa FORCE PASTORALE mais aussi sa FAIBLESSE FINANCIÈRE, c'est pourquoi elle a besoin de VOTRE SOUTIEN !



### Pourquoi donner ?

Pour aider l'Église du Var qui doit faire face à ses besoins financiers. L'Église catholique ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seul votre don la fait vivre.

Pour montrer votre attachement à la vie de l'Église et à votre paroisse, pour contribuer concrètement au rayonnement de l'Église localement.

Pour que les prêtres puissent continuer leur action sur le terrain : donner les sacrements, visiter les malades, servir auprès des plus pauvres, assurer le catéchisme...

### À quoi sert le Denier ?

À rétribuer les prêtres de l'Église du Var : le Denier finance l'action des 220 prêtres en activité, en leur accordant une rémunération modeste (450 € par mois), une couverture sociale (680 € par mois) et, pour 33 prêtres âgés à la retraite, un complément de revenus.

À rétribuer les 25 salariés laïcs (en équivalent temps plein) au service de l'Église du Var : secrétariat, comptabilité, communication, administration, informatique.

C'est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités. Le don moyen augmente chaque année et nous en sommes très reconnaissants mais le nombre de donateurs ne cesse de baisser.

### Déduction fiscale

Pour tout don supérieur à 5 €, vous recevrez systématiquement un reçu fiscal environ 1 mois après votre don. Si vous êtes imposable, cela vous permettra de déduire de votre impôt sur le revenu 66% de la valeur de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

Des enveloppes sont à votre disposition au fond de votre église. Merci pour votre générosité